

# PARENTS AVANT TOUT (PAT)

---

Thérapie multi-familles pour les  
parents en conflit et leurs enfants



Hôpitaux  
Universitaires  
Genève

# Présentation

---

La thérapie multi-familles intervient auprès des couples avec enfants vivant une séparation conflictuelle. Cette thérapie rassemble plusieurs familles et s'organise autour de groupes distincts réunissant les parents d'une part, et les enfants de l'autre.

Ce programme est issu de la collaboration entre la Consultation psychothérapeutique pour familles et couples des Hôpitaux universitaires de Genève (HUG), le Centre hospitalier universitaire vaudois (CHUV) et la Fondation As'trame.

## L'enfant au centre

Cette thérapie implique la participation des deux parents simultanément afin d'encourager les prises de positions flexibles et constructives. L'enfant et son bien-être sont au centre de la démarche. Il ou elle y trouve ainsi un espace d'écoute, de reconnaissance et de soutien face au conflit parental qui peut avoir un impact important sur son développement.

Une prise en charge individuelle des différents membres de la famille, effectuée par d'autres spécialistes, reste possible en complément de la thérapie multi-familles.

## Pour qui?

La thérapie est ouverte aux familles avec enfants entre 6 et 18 ans vivant une séparation conflictuelle.

Les deux parents suivent le programme ensemble et assistent aux mêmes séances. Leurs enfants sont reçus au même moment. Toute procédure juridique relative à la séparation doit, si possible, être mise en pause pour favoriser la réussite du travail familial. Des personnes de soutien, identifiées par les parents dans leur entourage, les accompagnent dans leur démarche et sont invitées à une séance de présentation du programme avec eux.

### **Quels objectifs ?**

Pour les parents :

- ▶ apaiser les conflits parentaux
- ▶ libérer l'enfant du poids du conflit parental
- ▶ composer la meilleure équipe parentale possible ou développer une parentalité parallèle.

Pour les enfants :

- ▶ partager son vécu avec des enfants dans la même situation
- ▶ restaurer le bon développement psycho-affectif des enfants via l'apaisement des conflits parentaux
- ▶ prévenir les troubles psychiques chez l'enfant.

### **Par qui ?**

L'équipe du programme est composée de psychiatres, pédopsychiatres, psychologues et éducateurs.

# Prestations

---

## Organisation des séances

Chaque session du programme accueille entre six et huit familles. Les parents et les enfants travaillent en même temps dans des groupes distincts. Les groupes se réunissent les mercredis de 16h à 18h.

Les parents invitent trois personnes de leur réseau, amical ou familial, à les soutenir. Celles-ci participent à une soirée d'information au début du programme et restent en contact avec les parents tout au long de la démarche. Ces personnes les soutiennent notamment dans les réflexions à mener entre les séances.

## Climat de confiance

L'approche du groupe multi-familles repose sur la création d'un climat de confiance et de sécurité. L'accent est mis sur la responsabilité des parents à assurer le bien-être de leurs enfants. Les familles participantes se soutiennent mutuellement pour réussir à assumer ce rôle. Pour y parvenir, des échanges, des exercices pratiques et des éléments théoriques sont proposés au cours des séances.

En dehors des séances, les parents et les membres du réseau peuvent bénéficier du soutien de l'équipe par email ou téléphone.

Les parents s'engagent à participer à l'ensemble des séances du programme.

## Déroulement des séances

Le programme propose 12 séances réparties de la façon suivante :

### **Séances d'évaluation**

Deux entretiens ont lieu pour évaluer la situation familiale. Le premier réunit les deux parents. Le second rassemble les parents et les enfants pour une rencontre avec les thérapeutes du groupe enfants / ados.

### **Séance réseau (parents et réseau)**

Cette séance a pour but de présenter les objectifs du programme aux parents et à leur réseau de soutien.

### **Séances de groupe multi-familles (GMF)**

Le programme propose huit séances de groupe de deux heures auxquelles peuvent être ajoutées une à deux séances supplémentaires à la demande des parents. Les séances se déroulent à intervalle variable sur une durée de quatre mois.

### **Groupe parents**

Tous les parents se réunissent avec deux thérapeutes multi-familles. Ils explorent ensemble les schémas de communication problématique. Des informations utiles pour faire face aux éventuelles blessures psychologiques sont fournies (informations psycho-éducatives).

Les parents reçoivent aussi des tâches à accomplir entre les séances pour les aider dans leurs réflexions.

### **Groupe enfants / ados**

Les séances pour les enfants ont lieu au même moment que celles des parents. Les enfants accompagnés de deux à trois thérapeutes expriment leurs ressentis dans le cadre d'ateliers créatifs.

### **Groupe familles**

La sixième séance réunit les parents et les enfants qui présentent les travaux réalisés dans leur groupe.

Pendant les séances de groupe, une pause réunit les parents et les enfants pendant 15 minutes.

### **Séance bilan**

Une fois les séances de groupe terminées, un rendez-vous de bilan est proposé séparément aux parents.

### **Facturation**

Les séances sont remboursées par l'assurance maladie de base (LAMal) avec l'application d'un tarif groupal, sous déduction de la franchise et de la participation (10% des frais à charge).



# Informations pratiques

## Contact

Secrétariat de la Consultation psychothérapeutique pour familles et couples

☎ 022 305 48 48

## Horaires du secrétariat

Lundi et mardi de 9h à 21h

Mercredi à vendredi de 9h à 18h

Chemin du Petit-Bel-Air 2  
1226 Thônex  
Bâtiment Les Champs  
2<sup>e</sup> étage

### Accès par l'Hôpital de psychiatrie

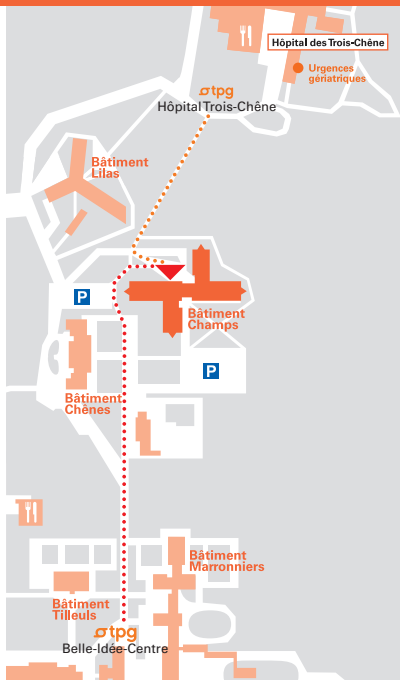
Bus n° 1, 31 et 34, arrêt  
« Belle-Idée-Centre »

Bus n° 9, arrêt  
« Petit Bel-Air »

### Accès par l'Hôpital des Trois-Chêne

Bus n° 1, 31 et 34, arrêt  
« Hôpital Trois-Chêne »

Léman Express, arrêt  
« Chêne-Bourg », puis  
bus n° 31, arrêt « Hôpital  
Trois-Chêne »



*Ce dépliant a été réalisé par le Service des spécialités psychiatriques en collaboration avec la Direction de la communication.*